

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Mettre en oeuvre, en équipe, les soins infirmiers spéc			
Ancien Code	PAAM1S12	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1120		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	28 C	Volume horaire	530 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Virginie BIDAULT (bidaultv@helha.be)		
Coefficient de pondération	280		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 12 "Mettre en oeuvre, en équipe, les soins infirmiers spécialisés dans les domaines des soins intensifs et des soins d'urgences" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires
- Tutorat

Seule l'activité d'apprentissage "Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires" est évaluée.

Le tutorat permet le développement professionnel, l'information, les séminaires, ... et autres activités en lien avec cette UE.

Au terme de ses stages, l'étudiant·e infirmier·e spécialisé·e en SIAMU sera capable d'assurer des soins de santé de qualité à la personne, de manière autonome ou en collaboration. Ce sont principalement des soins curatifs aigus mais également préventifs, palliatifs, de réadaptation et d'éducation à la santé.

La spécialisation en Soins infirmiers de spécialisation en Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente (SIAMU) de la HELHa s'articule autour d'un référentiel de 6 compétences. Chacune des compétences se décline en plusieurs acquis d'apprentissage.

L'enseignement clinique offre à l'étudiant·e la possibilité de développer son identité professionnelle au sein de :

- stages en milieu clinique,
- activités d'intégration professionnelles (AIP)
- prestations techniques spécifiques USI et urgences

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement
- 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages

- 1.4 Développer son projet professionnel
- 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
- 1.6 Gérer ses émotions, ses attitudes

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2 Appliquer le code de déontologie
- 2.3 Incrire son action dans le cadre institutionnel
- 2.4 S'engager dans une réflexion éthique

Compétence 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

- 3.1 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.2 Accompagner les pairs dans leur formation
- 3.3 Participer à la démarche qualité
- 3.4 Participer à la gestion organisationnelle, administrative et technique de l'unité
- 3.5 proposer des pistes de réflexion et de changement basées sur les résultats de la recherche

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

- 5.1 Etablir une relation
- 5.2 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- 5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage
- 5.4 Communiquer avec l'équipe pluriprofessionnelle
- 5.5 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Compétence 6 Mettre en œuvre le projet de soin

- 6.1 Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès des patients en situation aiguë et/ou critique
- 6.2 Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales
- 6.3 Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel particulier
- 6.4 Adapter le soin à la situation et différents contextes culturels, sociaux et institutionnel

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage visés correspondent aux sous-compétences du référentiel

1. Enseignement clinique - Stages

Au cours de son stage d'urgences, l'étudiant doit être capable de :

Accueillir et installer un patient en tenant compte de son état physique et psychologique ;
 Au départ d'une analyse rapide, établir les priorités dans les interventions à mener, par rapport au patient lui-même et aux groupes de patients présents dans l'unité ;
 Planifier ses interventions et/ou modifier sa planification au fur et à mesure de l'évolution du patient, sur base de l'observation, de signes cliniques révélateurs et d'un relevé adéquat des paramètres ;
 Réaliser les prestations cliniques, dans les limites de sa compétence et de son statut, liées à l'établissement du diagnostic par le médecin et à l'application du traitement ;
 Prendre en charge et sauvegarder les biens du patient ;
 Prendre en charge, psychologiquement, le patient et sa famille ;
 Assurer le suivi de la prise en charge du patient lors de sa sortie ou de son transfert ;
 Relever les coordonnées administratives nécessaires lors de l'accueil du patient dans le but d'éviter tout inconvient et d'assurer une continuité dans la prise en charge globale ;
 Mener une recherche théorique à partir d'une problématique qui interpelle l'étudiant en ayant recours à l'analyse de la situation et du contexte, à l'utilisation d'outils tels que l'observation, l'entretien ou le questionnaire en vue de recueillir éventuellement le point de vue des acteurs.

Lors d'urgences avec SMUR/ PIT, l'étudiant doit être capable de :

Prendre sa place au sein de l'équipe, dans les limites de ses compétences, dans un souci constant de collaboration avec l'équipe multidisciplinaire ;
 Évaluer l'état du patient par la réalisation d'un bilan primaire et secondaire
 Vérifier le fonctionnement des appareillages et en assurer le réglage et la surveillance ;
 Planifier ses interventions selon la priorité des problèmes et les ajuster en fonction de l'évolution du patient ;

Assurer une surveillance continue pendant la réalisation des soins ;
Pouvoir lire une carte routière et gérer le fonctionnement des « appels radios » ;
Vérifier le contenu des différentes ambulances et véhicules médicalisés, tant au point de vue nombre que fonctionnement ;
Remettre le véhicule en ordre complètement après une sortie ;
Prendre en charge le patient et/ou sa famille en situation de crise.

Au cours de son stage aux soins intensifs, l'étudiant doit être capable de :

Analyser, en collaboration avec l'équipe, l'état des patients, établir ses besoins par priorité et planifier ses interventions ;
Assurer une surveillance continue pendant la réalisation des soins et adapter ses interventions en fonction de l'évolution du patient ;
S'adapter aux situations nouvelles programmées ou non et être capable de modifier son organisation de travail ;
Etablir une relation d'aide aux personnes en situation de crise afin de les aider au mieux à gérer leur stress ;
Utiliser adéquatement les moyens spécifiques tant techniques que relationnels en vérifiant les différents paramètres ainsi que le fonctionnement correct des appareillages entourant le patient ;
Travailler en équipe tout en étant conscient de sa propre identité et responsabilité professionnelle, tout en reconnaissant ses limites ;
Adapter des comportements dans le respect des principes de déontologie et d'éthique ;
Participer concrètement à la prise en charge psychologique, philosophique et humaine du patient et de sa famille face aux situations critiques ;
Reconnaitre ses limites physiques, intellectuelles et psychologiques et en tenir compte dans la dispensation des soins ;
Savoir mener, lors de la prise en charge, et dans la mesure du possible, une éducation pour la santé en fonction des besoins/attentes du patient, de sa famille ou du personnel paramédical gravitant autour du patient ;
Mener une recherche à partir d'une problématique qui interpelle l'étudiant en ayant recours à l'analyse de situation et de contexte, à l'utilisation d'outils tels que l'observation, l'entretien ou le questionnaire en vue de recueillir éventuellement le point de vue des acteurs.

+ cf. référentiel de compétences de la spécialisation SIAMU.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S12A Activités d'intégration professionnelle: enseignement clinique 530 h / 28 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La validation des compétences est notifiée au terme du parcours continu de l'étudiant.e.

L'évaluation des compétences est diagnostique et centrée sur la collecte d'indicateurs évaluant les niveaux de maîtrise des critères : L'étudiant.e a la possibilité à différents moments de son parcours de démontrer la maîtrise de ses compétences.

Chaque compétence doit être acquise à 50% pour valider le parcours de stage SIAMU.

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

La note finale attribuée à chaque compétence sera déterminée par le conseil de stage. Elle tiendra compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

Dans le cadre de l'évaluation par compétences, le parcours de stage de l'étudiant.e est continu et ne peut être substitué par une évaluation ponctuelle.

Il n'y a donc pas de seconde session possible.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	continue	Stg	continue		

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

L'ensemble des attendus et des consignes sont repris sur ConnectED et ont été explicités à la rentrée par les coordinations de bloc.

--

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle: enseignement clinique			
Ancien Code	15_PAAM1S12A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASI1121		
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	28 C	Volume horaire	530 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie BIDAULT (bidaultv@helha.be)		
Coefficient de pondération	280		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'Unité d'Enseignement (UE) 12 "Mettre en oeuvre, en équipe, les soins infirmiers spécialisés dans les domaines des soins intensifs et des soins d'urgences" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires
- Tutorat

Seule l'activité d'apprentissage "Activités d'intégration professionnelle : enseignement clinique, stages, séminaires" est évaluée.

Le tutorat permet le développement professionnel, l'information, les séminaires, ... et autres activités en lien avec cette UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif terminal d'intégration de l'infirmier.e spécialisé.e en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) :

Dans des situations aiguës imprévisibles et/ou complexes et/ou critiques, l'étudiant.e gère en interdisciplinarité des projets de soins et des activités pour un.e ou plusieurs client.e.s, leur entourage ou une collectivité. Il/elle les met en œuvre dans les différentes dimensions de la santé et environnements de travail (hospitaliers et extrahospitaliers). Il/elle argumente ses décisions dans un contexte de pratique collaborative.

L'infirmier.e spécialisé.e développe une expertise complémentaire et se positionne en termes de responsabilité à un niveau individuel et collectif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant réalise sur l'ensemble de son parcours :

- 2 stages de 3 semaines aux soins intensifs
- 2 stages de 3 semaines aux urgences
- 1 stage de développement professionnel

Démarches d'apprentissage

Encadrement par les équipes de terrain.
Suivi et accompagnement par un Maitre de Formation Pratique
Accompagnement dans la démarche réflexive d'autoévaluation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching des équipes et par les MFP.

Sources et références

Cf. ConnectED
Référentiel SIAMU

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Référentiel SIAMU
Documents de stage

Règlement de stage repris sur ConnectED.

L'ensemble des attendus, déroulements et modalités spécifiques sont reprises dans les documents postés sur ConnectED et explicités aux étudiants à la rentrée par les coordination de bloc

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).